

La Conférence des présidents de sections du Comité national de la recherche scientifique, réunie le 6 octobre, considère que les dispositions concernant la mise en place d'une Agence d'Évaluation de la Recherche présentées dans le projet de « Pacte pour la recherche » ne répondent pas aux enjeux d'une forte mobilisation de la communauté nationale pour la recherche et l'innovation.

- Le « Pacte pour la recherche » n'aborde pas de manière concrète le problème essentiel de l'évaluation régulière de l'ensemble des personnels de recherche.
- Tous les membres de l'Agence d'Évaluation de la Recherche sont nommés ; la représentation directe des personnels de recherche, essentielle pour garantir la légitimité de l'évaluation, n'est donc pas assurée.
- Ce projet, qui réduit de fait le rôle du Comité national de la recherche scientifique à celui d'un organe d'évaluation des chercheurs CNRS, ne garantit pas en l'état un point majeur pour la vie scientifique de notre pays : le lien entre évaluation des unités et évaluation des personnes.

A Paris, le 10 octobre 2005.